



**EGLISE EVANGELIQUE PRESBYTERIENNE DU TOGO
(EEPT)**

1, rue Tokmake-B.P. 2 Lomé-Togo - TEL.: 22 21 46 69
Fax : 22 22 26 63
Email : eeptbs@laposte.tg



EGLISE METHODISTE DU TOGO (E.M.T.)

BP: 49, Lomé-Togo - TEL. : 22 21 29 49
Fax : 22 21 84 47
Email : methodischurch-togo@laposte.tg

APPEL PASTORAL

L'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo et l'Eglise Méthodiste du Togo

Aux

Communautés évangéliques presbytériennes et méthodistes,

À

Tous les Togolais et Togolaises de bonne volonté

« Pourquoi sièges-tu seul ... ? » Exode 18 ; 14 c

A vous, grâce et paix de la part de Dieu notre père et du Seigneur Jésus Christ (2 Cor 1 ; 2), afin que ce que vous avez appris, reçu, entendu, observé, vous le mettiez en pratique. (Phil 4 ;9)

La participation des citoyens à la gestion des structures décentralisées de leurs localités constitue, sans nul doute, l'une des dispositions les plus pertinentes pour l'instauration d'un Etat de droit et une exigence fondamentale pour l'encrage de la démocratie à la base.

L'histoire des sociétés humaines montre que seule la prise de décisions stratégiques opportunes a toujours permis aux dirigeants des royaumes et Etats de renforcer et d'améliorer l'organisation et la gestion des peuples.

Chers frères, chères sœurs, le grand libérateur de l'histoire biblique, Moïse a, devant l'ampleur de la tâche, été obligé de suivre les conseils de Jethro qui lui recommandait de réorganiser la gouvernance de son peuple.

« Pourquoi sièges-tu seul, ... ? Ce que tu fais n'est pas bien. Tu t'épuieras toi-même, et tu épuieras ce peuple qui est avec toi ; car la chose est au-dessus de tes forces, tu ne pourras pas y suffire seul. ... Choisis parmi tout le peuple des hommes capables, craignant Dieu, des hommes intègres, ennemis de la cupidité ; établis-les sur eux comme chefs de mille, chefs de cent, chefs de cinquante et chefs de dix. » (Exode 18, 14-22).

Moïse croyait que le fait de voir les gens venir le consulter personnellement pour demander de l'aide lui conférait de la crédibilité et un prestige personnel. Car Lui seul était capable de s'occuper du peuple, oubliant ainsi que diriger exige une pluralité de rôles et de responsabilités qui ne peuvent s'accomplir de façon efficace que dans une dynamique de délégation de pouvoir et de désagrégation des tâches.

Déléguer et permettre aux populations de s'organiser à la base est une nécessité, particulièrement dans notre pays. Il s'agit avant tout de restaurer la confiance des citoyens et citoyennes dans les institutions et de les réconcilier avec la politique axée sur le développement, différente de la politique politicienne ; mais en plus de faciliter le partage des informations entre les acteurs à la base, de renforcer les liens entre électeurs et les élus et de développer une meilleure connaissance des défis des différents milieux.

Au Togo, il nous aura malheureusement attendre 32 ans pour commencer à réaliser la décentralisation. 32 longues années au cours desquelles les populations ont été privées d'exercer et d'expérimenter la démocratie de proximité, d'évaluer et de renouveler leurs dirigeants sur des critères de compétences et de bonnes valeurs morales.

« Choisis parmi tout le peuple des hommes capables, craignant Dieu, des hommes intègres, ennemis de la cupidité ; établis-les sur eux comme chefs de mille, chefs de cent, chefs de cinquante et chefs de dix. » (Exode 18, 21)

Chers frères, chères sœurs, à l'approche des élections locales du 30 juin 2019, nous tenons à vous rappeler que voter est un acte citoyen et démocratique de la plus grande importance, et que s'abstenir de voter n'est pas sans conséquences sur les résultats du vote et sur la vie des populations. C'est pourquoi et comme le recommandent les Saintes Ecritures :

- 1- Nous vous encourageons et vous invitons à porter scrupuleusement vos différents choix sur des hommes et des femmes, honnêtes, irréprochables, non corrompus, soucieux du bien

commun et de la justice sociale, engagés dans le développement des communautés, sensibles au respect de la dignité humaine, de l'environnement, du genre, des plus faibles et des plus pauvres.


- 2- Nous exhortons tous les électeurs à questionner et de façon critique, le sens des dons, gadgets et cadeaux qui leurs sont subitement offerts par les candidats en ces périodes de campagnes électorales. Autant d'actes qui sont assimilables à des actes de corruption et qui peuvent fausser les résultats du vote.
- 3- Nous vous exhortons à la tolérance et au respect des principes démocratiques en évitant toute forme de violence et tout acte qui pourrait compromettre le bon déroulement du vote dans vos localités.
- 4- Nous vous invitons à la vigilance et à résister aux menaces et intimidations susceptibles de créer des divisions et des tensions dans vos communautés.
- 5- Nous exhortons les partis politiques et mouvements qui prennent part à ces élections au respect de la loi électorale.
- 6- Nous exhortons les organes électoraux à veiller à une bonne organisation du scrutin afin que la période de la campagne ainsi que celle du scrutin soient gouvernées par les principes d'impartialité, de probité, de transparence, de légalité, principes essentiels pour la paix sociale.

Chers frères, chères sœurs, comme le chante le psalmiste : « Si l'Éternel ne bâtit la maison, Ceux qui la bâtissent travaillent en vain ; Si l'Éternel ne garde la ville, Celui qui la garde veille en vain » (Psaumes 127 ;1). Nous vous invitons donc à la prière afin que Dieu nous aide à gérer avec sagesse les défis électoraux auxquels notre pays fait face.

Que la Paix soit avec vous !

Lomé, le 17 juin 2019

Le Modérateur de l'EEPT,


Rev. Dr. Mawusi AKOTIA

La Présidente de l'EMT,


Rev. Martine Grâce N.M. ZINSOU LAWSON